Compagnie 3M Canada
1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757
London, Ontario N6A 4T1
Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222
Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

# Fiche de Données de Sécurité

| | | | |
|---|---|---|---|
| No. document | : 10-2821-6 | Date d'émission | : 2008/06/10 |
| Version no. | : 15.00 | Remplace FSSS du | : 2007/06/08 |

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

## 1 Identification du produit

Appellation commerciale :
DÉTACHANT POUR TAPIS ET NETTOYANT POUR TISSUS D'AMEUBLEMENT 3M

Code d'identification :

| | | | |
|---|---|---|---|
| FZ-0100-0399-8 | XN-1015-6743-8 | FZ-0100-0469-0 | FZ-0100-0470-8 |
| FZ-0100-0472-4 | XN-1014-3527-1 | 61-5000-0319-1 | 61-5000-6133-0 |
| FZ-0100-0471-6 | 70-0709-9785-6 | 70-0709-9786-4 | 70-0711-6295-5 |

Utilisation de produit :
Produit de nettoyage;

Division:
DIVISION DES PRODUITS D'ENTRETIEN INDUSL

## 2 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

| Nom Chimique | Numéro CAS | Pourcentage |
|---|---|---|
| EAU | 7732-18-5 | 60 - 100 |
| GAZ PÉTROLIERS, LIQUÉFIÉS, ADOUCIS | 68476-86-8 | 3 - 7 |
| 2-BUTOXYETHANOL | 111-76-2 | 1 - 5 |
| 2-[METHYLOLEOYLAMINO]ETHANE-1-SULFONATE DE SODIUM | 137-20-2 | 0.5 - 1.5 |
| SEL D'AMMONIUM DE TÉLOMERE D'ANHYDRIDE MALÉIQUE, DE STYRENE ET DE CUMENE | 52720-34-0 | 0.1 - 1.5 |

| | | |
|---|---|---|
| AMMONIAC , ANHYDRE | 7664-41-7 | 0.1 - 1 |
| OLEATE DE SODIUM | 143-19-1 | 0.1 - 1 |
| SULFATE DE SODIUM ET DE DODECYLE | 151-21-3 | 0.1 - 1 |

NOTA :
Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

## 3 Identification des dangers

Principaux dangers :
Aerosol contenant un gaz sous pression.
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.
Peut être absorbé par la peau et entraîner des réactions systémiques indésirables.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.
Très toxique en cas d'inhalation.
Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

## 4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :
Rincer les yeux avec une grande quantité d'eau. Si les signes et les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
En cas de contact avec la peau :
Laver la partie touchée à l'eau et au savon. Si des symptomes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.
En cas d'inhalation :
Donner de l'air frais. Si des symptomes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.
En cas d'ingestion :
Ne pas faire vomir, à moins d'indication contraire du personnel médical. Faire boire deux verres d'eau. Ne jamais faire absorber quoi que ce soit par voie buccale à une personne sans connaissance. Obtenir de l'attention médicale.
Instructions particulières :
L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|---|---|
| Point d'éclair : | Non applicable (ININFLAMMABLE CONFORMÉMENT A UN ESSAI DE PROJECTION DE LA FLAMME) |
| Limite inférieure d'explosibilité (%) : | Non disponible |
| Limite supérieure d'explosibilité (%) : | Non disponible |
| Température d'auto-inflammation : | Non disponible |

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des extincteurs avec des agents extincteurs de classe B (exemples : poudre extinctrice B, dioxyde de carbone).

Dangers spécifiques en cas d'incendie :

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.
Aerosol contenant un gaz sous pression.

Produits résultant de la combustion :

Monoxyde de carbone;
Dioxyde de carbone;

Méthodes de lutte contre l'incendie :

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.
Porter un appareil de protection complet (tenue d'intervention) et un respirateur autonome (SCBA).

| | |
|---|---|
| NFPA : Santé | 2 |
| NFPA : Incendie | 2 |
| NFPA : Réactivité | 0 |
| NFPA : Dangers inhabituels de réaction | aucun |

Instructions particulières :

L'aérosol contient un matériau inflammable sous pression.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

Interventions en cas de déversement :

Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone dangereuse. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées. Ventiler la zone à l'air frais. Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Recueillir la solution contenant les résidus. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

## 7 Manutention et entreposage

**Instructions concernant l'entreposage :**
Entreposer à des températures inférieures à 120o F (49o C).

**Matières incompatibles :**
Entreposer à l'écart de la chaleur;
Entreposer à l'écart de la lumière solaire.
Entreposer à l'écart des acides;
Entreposer à l'écart des oxydants.
Étincelles et/ou flammes;

**Ventilation :**
Pas de données disponibles.

**Prévention des incendies :**
Aerosol contenant un gaz sous pression. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation.

**Mode d'emploi :**
Ne pas percer, ni brûler le récipient, même après usage. Eviter le contact avec les oxydants. Réservé aux industries et aux professionnels.

## 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Protection individuelle

**Protection des yeux :**
Éviter que les yeux entrent en contact avec les vapeurs, les embruns de pulvérisation, le brouillard ou la poussière.
Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :
Lunettes de sécurité avec écrans latéraux

**Protection des mains :**
Normalement, le port de gants n'est pas nécessaire.

**Protection de la peau :**
Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

**Protection respiratoire :**
Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.
Dans des conditions d'utilisation normale, les expositions à des contaminants atmosphériques ne sont pas suffisamment importantes pour qu'une protection respiratoire soit nécessaire.

**Ingestion :**
Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.
Conserver hors de portée des enfants.

**Ventilation recommandée :**
Utiliser dans les zones bien ventilées.

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air.

## Exposition aux ingrédients

**EAU (7732-18-5)**

| | |
|---|---|
| LD50 (rat, orale) | > 90 ml/kg |
| LC50 (rat, inhalation/4 heures) | Pas de données disponibles. |

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

**GAZ PÉTROLIERS, LIQUÉFIÉS, ADOUCIS (68476-86-8)**

Données sur les ingrédients

Pas de données disponibles.

| | |
|---|---|
| LD50 (rat, orale) | Pas de données disponibles. |
| LC50 (rat, inhalation/4 heures) | Pas de données disponibles. |

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

**2-BUTOXYETHANOL (111-76-2)**

| | |
|---|---|
| LD50 (rat, orale) | 470 mg/kg |
| LD50 (lapin, peau) | 99 mg/kg |
| LC50 (rat, inhalation/4 heures) | 450 ppm |

Limites d'exposition

ACGIH : MPT 25 ppm (Table A3) 20 ppm

**2-[METHYLOLEOYLAMINO]ETHANE-1-SULFONATE DE SODIUM (137-20-2)**

| | |
|---|---|
| LD50 (rat, orale) | 1700 mg/kg |
| LC50 (rat, inhalation/4 heures) | Pas de données disponibles. |

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

**SEL D'AMMONIUM DE TÉLOMERE D'ANHYDRIDE MALÉIQUE, DE STYRENE ET DE CUMENE (52720-34-0)**

Données sur les ingrédients

Pas de données disponibles.

| | |
|---|---|
| LD50 (rat, orale) | Pas de données disponibles. |
| LC50 (rat, inhalation/4 heures) | Pas de données disponibles. |

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

**AMMONIAC , ANHYDRE (7664-41-7)**

| | |
|---|---|
| LD50 (rat, orale) | 350 mg/kg |
| LC50 (rat, inhalation/4 heures) | 2000 ppm |

Limites d'exposition

ACGIH : MPT 25 ppm
ACGIH : MPT 17 mg/m3
ACGIH : STEL 35 ppm
ACGIH : STEL 24 mg/m3

**OLEATE DE SODIUM (143-19-1)**

| | |
|---|---|
| LD50 (rat, orale) | Pas de données disponibles. |
| LC50 (rat, inhalation/4 heures) | Pas de données disponibles. |

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

SULFATE DE SODIUM ET DE DODECYLE (151-21-3)

| | |
|---|---|
| LD50 (rat, orale) | 1288 mg/kg |
| LC50 (rat, inhalation/4 heures) | Pas de données disponibles. |

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---|---|
| Etat physique,couleur et odeur : | Gaz; Aérosol; Clair; odeur douce; |
| Seuil olfactif : | Pas de données disponibles. |
| pH : | 8.5 - 9.5 |
| Point/intervalle d'ébullition : | Environ 100 C |
| Point/intervalle de fusion : | |
| Tension de vapeur : | Non disponible |
| Hydrosolubilité : | Complet. |
| Masse volumique : | 1 Eau = 1 |
| Densité de vapeur : | Non disponible |
| Composés organiques volatils : | < 7 % CARB |
| Vitesse d'évaporation : | Non disponible |
| Viscosité : | Non disponible |
| Pourcentage de matières volatiles : | 60 - 100 % |

## 10 Stabilité et reactivité

Conditions à éviter :

Chaleur;
Étincelles et/ou flammes;
Entreposer à l'écart de la lumière solaire.

Matières à éviter :

Oxydants forts
Acides forts;

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone;
Dioxyde de carbone;

Stabilité et réactivité :

Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

## 11 Toxicité

**Effets en cas de contact avec les yeux :**
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

**Effets en cas de contact avec la peau :**
Irritation légère de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure et des démangeaisons.
Peut être absorbé par la peau et entraîner des réactions systémiques indésirables.

**Effets en cas d'inhalation :**
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

**Effets en cas d'ingestion :**
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Sensibilisation :**
Pas de données disponibles.

**Cancérogénicité :**
Pas de données disponibles.

**Mutagénicité :**
Pas de données disponibles.

**Effets sur la reproduction :**
Pas de données disponibles.

**Énoncés sur les composants :**
Pas de données disponibles.

**Énoncés sur les produits :**
Très toxique en cas d'inhalation.

**Autres effets et données complémentaires :**
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

## 12 Ecologie

**Données environnementales :**

**Persistance/Dégradabilité :**

Le(s) surfactant(s) contenu(s) dans cette préparation est(sont) conforme(s) au critère de biodégradabilité établi dans la norme 648/2004 (EC) relative aux détergents.

**Données d'écotoxicité :**

Non déterminé.

**Données Ecofate :**

Non déterminé.

**Énoncés spéciaux pour norme 58/UE/2001 :**

Au moins un des composants de ce produit présente des risques environnementaux significatifs, alors qu'une évaluation conservatrice indique plutôt qu'il présente un faible risque pour l'environnement. L'utilisation et la mise au rebut appropriées de ce produit contribueront ainsi à ce que les composants dangereux de ce produit ne polluent pas l'environnement.

**Autres effets et données complémentaires :**

Les utilisations du produit ou les différents cyles de vie du produit vont dégager des composés organiques volatils (COV) dans l'atmosphère. Les règlements pourraient restreindre la libération de COV car ils contribuent à la formation d'ozone et de smog. Pour ces raisons, il faudrait restreindre le plus possible la libération par évaporation ou autre de ces COV.

## 13 Elimination

**Produit en état de vente :**

Incinérer dans une installation appropriée. L'installation doit être en mesure de traiter les boîtes aérosol. Jeter les récipients vides dans une décharge sanitaire.

**Conditionnement du produit :**

Pas de données disponibles.

**Instructions particulières :**

Étant donné la diversité des réglements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

## 14 Transport

### Transport des marchandises dangereuses

| | |
|---|---|
| Classification des marchandises dangereuses : | Catégorie pour consommateur |
| Classe/division : | 2.2 |
| Renseignements spéciaux : | |

### Classification internationale des marchandises dangereuses

## 15 Réglementation

| | |
|---|---|
| Classification SIMDUT : | A, D1A, D2B |
| | XN101567438 |
| | Exempt |

NOTA :
Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Homologation du produit :
Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :

- LISC - Liste intérieure des substances du Canada
- CICS - Inventaire chinois des substances chimiques
- EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
- MITI - Ministere de l'industrie et du Commerce extérieur (Japon)
- TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)

## 16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :
Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
Traduction française de la FSSS

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES

---

**IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.**

**---Fin---**